



Airbrasive Jet Technologies, LLC

# Fiche de Données de Sécurité

Date: 03-19-2024

## SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1	Identificateur du produit Identificateur GHS du produit Nom Chimique Nom commercial N° CAS N° EINECS No. d'Enregistrement d'REACH	AccuBRADE-10, -50; Blond 113, /JS; AP105, AP106, AP107, AP108; AP123, AP90J, APDOS Malango (Oxyde d'aluminium blanc) Voir l'identifiant du produit Malango Malango Non disponible
1.2	Utilisations recommandées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Utilisation(s) identifiée(s) Utilisations déconseillées	Consulter le fournisseur. Il est conseillé aux utilisateurs de se renseigner davantage.
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Identification de la société Adresse  Telephone Email (personne compétente)	Airbrasive Jet Technologies, LLC 200 School Alley Suite 7 Green Lane, PA 18054  866-272-0540 info@airbrasive.com

## SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1	Classification de la substance ou du mélange		
2.1.1	Numero 1272/2008 (CLP) du règlement (la CE)-Aucun		
2.1.2	Directive 67/548/CEE & Directive 1999/45/CE- Aucun		
2.2	Elements d'étiquetage		
2.2.1	Elements d'étiquetage Se/on le numero 1272/2008 (CLP) du règlement (la CE)		
	Identificateur GHS du produit (UE)		
	Pictogramme(s) de danger	Aucun	Mention(s) d'avertissement
	Mention(s) de danger	Aucun	Aucun
	Mention(s) de mise en garde	Aucun	
2.2.2	Elements d'étiquetage Se/on /a Directive 67/548/CEE & Directive 1999/45/CE		
	Symbole de Danger	Aucun	
	Phrases de Risque	Aucun	
	Conseils de Prudence	Aucun	
2.3	Autres dangers		
	Classification SGH (Etats-Unis):	Non dangereux selon les Normes des Communications des Dangers ("OSHA).	
	SMID: Santé-0, Flammabilité-0, Réactivité - 0		
	Mention(s) de danger	Aucun	
	Mention(s) de mise en garde	Aucun	
	Classification SIMDUT (Canada):	Non dangereux par le SIMDUT.	
	Mention(s) de danger	Aucun	
	Mention(s) de mise en garde	Aucun	
2.4	Autres informations concernant risques des poussières. Voir le chapitre 16 pour les informations supplémentaires.		
	Effets Potentiels sur la Santé		
	Inhalation	Peut irriter le système respiratoire. (Poussières).	
	Contact avec la Peau	Provoquer une irritation mécanique.	
	Contact avec les yeux	Provoquer une irritation mécanique ou/et des lésions cornéennes.	
	Ingestion	Provoquer l'irritation mécanique et/ou chimique.	

# Fiche de Données de Sécurité

Date: 03-19-2024

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Classification CE No. 1272/2008/CE et Classification GHS						
Composants	%	N°CAS	N°CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Pictogramme(s) de danger et Monnaie de danger	
oxyde d'aluminium	>99	1344-28-1	215-691-6	NA	Aucun	Aucun
Impuretes: SiO <sub>2</sub> + Fe <sub>2</sub> O <sub>3</sub> + Na <sub>2</sub> O + CaO + MgO + TiO <sub>2</sub> = <1.0%						
Classification CE No. 67/548/CEE						
Composants	%	N°CAS	N°CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Pictogramme(s) de danger et phrases de risque	
oxyde d'aluminium	>99	1344-28-1	215-691-6	NA	Aucun	Aucun
Impuretes: SiO <sub>2</sub> + Fe <sub>2</sub> O <sub>3</sub> + Na <sub>2</sub> O + CaO + MgO + firs, = <1.0%						

3.3 Informations Supplémentaire • Pour le texte complet des mentions de danger (phrases-H), voir la chapitre 16. Pour le texte complet des phrases de risque, voir la chapitre 16. Les composants non-dangereux ne sont pas énumérés et constituer le reste de ce produit.

## SECTION 4: PREMIERS SOINS

4.1	Description des premiers secours	
	Inhalation	Retirer le sujet de la zone exposée. Maintenir le patient au repos et lui appliquer un masque à oxygène s'il a des difficultés à respirer. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin.
	Contact avec la Peau	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et inonder la peau atteinte avec beaucoup d'eau. Si l'irritation (rougeurs, éruption ou apparition de cloques) s'étend, consulter un médecin.
	Contact avec les yeux	Rincer avec une solution oculaire ou de l'eau claire en maintenant les paupières écartées pendant au moins 15 minutes. Alerter immédiatement un médecin.
	Ingestion	Éviter toute ingestion. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.
4.2	Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Effets retardés et chroniques: En générale, des expositions chroniques ont similaires aux effets aigus mais avec des potentielle symptômes irréversibles. c'est en raison de la possibilité de maladie pulmonaire emphysemateux.
4.3	Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Traiter symptomatiquement.

## SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Non inflammable. Aucune information sur des limites d'explosivité, de point d'éclair, ou de température d'auto-inflammation.		
5.1	Moyens d'extinction	
	Moyens d'extinction Appropries	Utiliser un moyen approprié pour matériaux combustibles ordinaires.
	Moyens d'extinction à proscrire	Rien de connu.
5.2	Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection appropriés en cas d'incendie.
5.3	Conseils aux pompiers	De préférence, éteindre l'incendie avec de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1	Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Éviter la production de poussières. S'assurer du port d'une protection individuelle totale (y compris protection respiratoire) pendant l'enlèvement des déversements. (pour tout travailleurs - tous les deux d'urgence et non-urgence)
6.2	Précautions pour la protection de l'environnement	Ventilation recommandée. Aucune mesure spéciale n'est requise.
Ramasser mécaniquement et éliminer selon l'article 13. Transférer dans un conteneur à couvercle pour mise à disposition ou récupération. Éviter la production de poussières. Assurer une ventilation adéquate.		

# Fiche de Données de Sécurité

Date: 03-19-2024

6.3	Methodes et materiel de confinement et de nettoyage	Consulter aussi les chapitres 7, 8, et 13.
6.4	Reference d'autres sections	Aucun
6.5	Autres informations	

## SECTION 7: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

7.1	Precautions a prendre pour une manipulation sans danger	Eviter le contact avec res yeux et la peau. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer. Eviter l'accumulation de poussières. Utiliser seulement dans des zones bien ventilees.
7.2	Conditions d'un stockage y compris d'eventuelles incompatibilités	Stocker le produit dans le recipient d'origine. Stocker dans une zone seche et bien aeree. et conserver endroit frais. Gardez les recipients hermetiquement fermes.
	Temperature de Stockage	Ambiante.
	Temps limite de Stockage	Non disponible
	Matieres incompatibles	Aucun
7.3	Utilisation(s) finale(s) particuliere(s)	Consulter le fournisseur.

## SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

**8.1 Parametres de contr61e**

**8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail**

SUBSTANCE.	N°CAS	VME (8 heures, ppm)		VLE (ppm)   VLE (mg/m³)		Remarque:
		VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m³)	VLE (ppm)	VLE (mg/m³)	
oxyde d'aluminium	1344-28-1	NE	10	NE	NE	(1)(3)
		NE	15 (a), 5 (b)	NE	NE	12\
		NE	1.5 (b)	NE	NE	13\

(a) - comoosant totale comme oouss,ere (b) - fraction respirable de l'aerosol NE- Non Etabli

(1) - Valeurs limites amencaines (TLV = Threshold Limit Values -ACGIH = Conference amencaine des hygienistes Industriels gouvernementaux)

(2) - Ancien LEP (limites d'exposition permises) (Administration de la securite et de l'hygiene Industrielles, OSHA) LEP n'est pas en vigueur.

(3) - Valeur Limite d'Exposition Professionnelle de France





**8.1.2 Valeur limite biologique**

SUBSTANCE	N° CAS	Valeur limite biologique	Remarque:
		Aucun.	

**8.1.3 PNECs et DNELs**

PNECs et / ou DNELs ne sont pas disponible pour ce produit.

**8.2.2 Equipement personnel de protection**

	Equipement respiratoire	Evitez tout respirer des poussières. Evaluer les concentrations d'exposition de tous les matériaux dans le zones de travail. Si les concentrations dépassent les limites d'exposition appropriée. ou en cas des symptômes respiratoires comme des irritations se produire. suivez les directives ou reglements nationaux aux resoirateurs dans le lieu de travail.
	Protection des Yeux	Evitez contact oculaire. Porter un équipement de protection pour les yeux (lunettes de protection, écran facial ou lunettes de sureté).
	Gants	Porter des gants de protection.
	Protection de corps	Eviter un contact avec la peau. Porter un vetement de protection et des gants appropriés.
	Controles d'enerina.	Prevoir une ventilation suffisante. en particulier dans des pieces fermees. Maintenir l'exposition des emoloves au-dessous des LEP applicables.
	<b>Autre</b>	Enlever les vêtements contaminés immédiatement. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond.

# Fiche de Données de Sécurité

Date: 03-19-2024

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>9.1</b>	Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles		
Aspect	Solide blanc.	Couleur	Blanc
Odeur	Inodore	Limite Olfactive (ppm)	Non disponible
Point d'Intervalle de fusion (°C)	2 100°C	Point/intervalle d'ébullition (°C):	Non disponible
Point de Congélation (°C)			
Point d'éclair (°C)	Aucun	Limites d'explosivité	Non disponible
Auto-inflammabilité (°C)	Aucun	Température de décomposition (°C)	3 000°C
Propriétés explosives	Aucun	Propriétés comburantes	Non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non disponible	pH	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible	Pression de Vapeur (mm Hg)	Non disponible
Densité de Vapeur (Air=1)	Non disponible	Masse volumique (g/ml)	3.6
Solubilité (Eau)	Insoluble	Solubilité (Autre)	Non disponible
Coefficient de Panage (n-Octanol/eau)	Non disponible	Viscosité (mPa.s)	Non disponible
<b>9.2</b>	<b>Autres Informations Composés Organiques Volatils -</b> Aucun.		

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>10.1</b>	Reactivité	Legère
<b>10.2</b>	Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
<b>10.3</b>	Possibilité de réactions dangereuses	Non disponible
<b>10.4</b>	Conditions à éviter	Non disponible
<b>10.5</b>	Matériaux incompatibles	Non disponible
<b>10.6</b>	Produits de Décomposition Dangereux	Non disponible

## SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

SUBSTANCE.	N° CAS	DL <sub>50</sub> Orale Rat	CL50 Inhalation Rat	DL <sub>50</sub> (Cutané, Rat)
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Non Etabli	Non Etabli	Non Etabli
<b>11.1</b>	Informations sur les <b>effets</b> toxicologiques			
<b>11.1.2</b>	<b>Melanges</b>			
Toxicité aiguë				
/Inhalation				L'inhalation de la poussière peut entraîner l'essoufflement, la toux, une sensation d'étouffement et de la difficulté à respirer.
Contact avec la peau				Un contact prolongé peut causer des abrasions cutanées, rougeurs et des démangeaisons.
Contact avec les yeux				Peut causer une irritation oculaire avec déchirure et rougeur.
Ingestion				Peut provoquer maux de tête, nausées et vomissements.
Irritation				Provoque une irritation oculaire Peut irriter les voies respiratoires. Peut causer une irritation passagère.
Corrosivité				Peu probable.
Sensibilisation				Pas de données.
Toxicité par administration répétée				Pas de données.
Cancérogénicité				Pas de données.
Mutagénicité				Pas de données.
Toxicité pour la reproduction				Pas de données.
<b>11.2</b>	<b>Autres informations</b> Aucun			

## SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

<b>12.1</b>	Toxicité	Pas de données
<b>12.2</b>	Persistance et dégradabilité	Pas de données
<b>12.3</b>	Potentiel de bioaccumulation	Le produit a un faible potentiel de bioaccumulation.
<b>12.4</b>	Mobilité dans le sol	Pas de données

# Fiche de Données de Sécurité

Date: 03-19-2024

12.5	Resultats des evaluations PBT et VPVB	Pas de donnees.
12.6	Autres effets nocifs	Pas de donnees.

## SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1	Methodes de traitement des dechets	L'elimination doit etre effectuee en accord avec la legislation locale, regionale ou nationale.
13.2	<b>Autres informations</b>	Aucun

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transports terrestres (ADR/RID)		Transports terrestres (aux États-Unis)	
numero ONU.	Aucun	numero ONU.	Aucun
Denomination de La Matiere		Denominatron de La Matiere	
Non classé comme dangereux pour le transport.		Non classé comme dangereux pour le transport.	
Classe(s) de danger pour le transport	Aucun	Classe(s) de danger pour le transport	Aucun
D'Emballage	Aucun	D'Emballage	Aucun
Étiquette(s) de danger	Aucun	Étiquette(s) de danger	Aucun
Dangers pour l'environnement	Aucun	Dangers pour l'environnement	Aucun
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun
Transport maritime (IMDG)		Transports aeriens (OACI/IATA)	
numero ONU.	Aucun	numero ONU.	Aucun
Denomination de La Matiere		Denominatton de La Matiere	
Non classé comme dangereux pour le transport		Non classé comme dangereux pour le transport.	
Classe(s) de danger pour le transport	Aucun	Classe(s) de danger pour le transport	Aucun
D'Emballage	Aucun	D'Emballage	Aucun
Polluant Marin	Aucun	Polluant Marin	Aucun
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun
<b>Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC</b>			

## SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1	Règlementations/legislation particuleres a la substance ou au melange en matiere de securite de sante et d'environnement	
15.1.1	Règlements d'EU	
	Autorisations et/ou restrictions à l'utilisation L'Union europeenne (EINECS / ELINCS) N° dWGK.	Consulter le fournisseur. Tous les produits chimiques listes Non disponible
15.1.2	<b>Règlements nationaux</b>	
	<b>Etats-Unis</b>	
	TSCA (Loi sur la Pollution par les Substances Toxiques)	Liste
	SARA 311/312. Categories de Dangers.	Sante Aigu et chronique
	SARA 302 . Substances Extremement Dangereuses.	Liste • Aucun
	SARA 313. Produits Chimiques Toxiques	Liste • Aucun
	CERCLA (Loi relative au Contrôle des Substances Toxiques)	Liste • Aucun
	CAA (Loi Relative à la Pollution de L'air de 1990)	Liste • Aucun
	CWA (Loi relative à la Pollution de L'eau)	Liste • Aucun
	Droit de L'etat à Connaitre Les Lisles	Liste si requis.
	Proposition 65 (Californie) • CE produit ne contenir pas tous composants dangereux selon le reglement 65 dans l'etat de Californie.	
	<b>Canada</b>	
	Classification SIMDUT	Non classe.
	Canada (Liste Interieur des Substances Interieures) Liste Exterieur des Substances)	Liste des substances domestiques.
	Liste de Divulgations des Ingredients (Canada)	Enumerees selon le reglement.
15.2	Evaluation de la securite chimique	Peut irriter de systeme respiratoire.

# Fiche de Données de Sécurité

Date: 03-19-2024

## SECTION 16: LES AUTRES INFORMATIONS

Les sections suivantes contiennent des Informations nouvelles ou remises | Jour: 1-16.

### LEGENDE

ACGIH - Conference americaine des hygienistes industriels gouvernementaux / American Conference of Government Industrial Hygienists

CAS - Service des resumes chimiques / Chemical Abstracts Service

DIVS/IDLH - Danger Immédiat pour la vie ou la sante / Immediately dangerous to life and health.

EINECS - Inventaire Europeen des substances chimiques commerciales existantes / European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

HMIS/SMID - Systeme d'identification de materiaux dangereux / Hazardous Materials Identification System

IARC - Le Centre international de Recherche sur le Cancer / International Agency for Research on Cancer

NA - Not Available / Non disponible

ND - Not Determined / Non determine

NE - Not Established / Non Etabli

NR - Not Reported / Non rapporte

NIOSH - Institut National pour securite ou sante au travail / National Institute for Occupational Safety and Health

NTP - Programme National de Toxicologie (Etats-Unis) / National Toxicology Program

OSHA - Administration de la securite et la sante au travail aux Etats-Unis / Occupational Safety and Health Administration

RTECS - Registre des Effets Toxiques de Substances Chimiques (aux Etats-Unis) / Registry of toxic Effects of Chemical Substances

SIMDUTIWHMIS - Le Systeme d'information sur les matieres dangereuses utilisees au travail | Workplace Hazardous Material Information System (Canada)

References: RTECS, Registre d'CAS, EINECS/ESIS, Casarett & Doull's Toxicology, Goldfrank's Toxicology Emergencies, Informations du fabricant.

Phrases de Risque et Conseils de Prudence

Aucun

Mention(s) de danger et Mention(s) de mise en garde

Aucun

Informations d'Autres:

L'accumulation de poussières en suspension peut provoquer des risques en santé et sécurité en cas certains. Les mesures de sécurité appropriées réduiront ce risque. Les risques pour la santé liés à l'inhalation de particules de poussière varient; cela est dû à la concentration de particules, durée d'exposition, nombre d'expositions et type de particules inhalées. S'il vous plaît lire les chapitres 2, 4, 6, 7, et 8 de la FDS IFS et comprendre ces risques potentiels. Porter les équipements de protection et suivre toutes les procédures de stockage et manipulation pour le maintien de l'environnement de travail sûr.

Quand en suspension, les poussières combustibles peuvent représenter un risque explosif potentiel en de nombreux cas. Ce risque est associé normalement aux poussières organiques tels que les débris et les charbons mais peut être produit par des produits minéraux. Quoique la majorité de nos produits soient considérés comme non-combustibles, l'environnement global y compris les particules en suspension devrait être considéré pour la détermination de la nécessité pour l'atténuation de ce risque potentiel. Consulter des experts reconnus lorsque cela est nécessaire afin de déterminer tout danger possible.

S'il vous plaît lire la FDS / SDS pour des informations supplémentaires concernant ces risques, et nous contacter pour toutes les questions supplémentaires. Nous apprécions votre fidélité.

Informations d'Autres:

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.